

Modalités d'admission

Madame, Monsieur,

Vous allez bientôt effectuer un séjour de rééducation ou de réadaptation au Centre Richelieu. Une demande de prise en charge (hospitalisation de jour ou complète) a été faite à votre organisme de sécurité sociale.

En attendant l'accord de la sécurité sociale, si le séjour n'est pas pris en charge à 100% par votre caisse d'assurance maladie, vous devez effectuer une demande de prise en charge auprès de votre mutuelle pour les dépenses complémentaires (forfait journalier, chambre seule, TV, etc...)

Le cadre de santé de l'unité d'hospitalisation
vous contactera dès qu'une place sera disponible,
il vous expliquera les modalités d'admission.

Nous vous invitons à noter la date et l'heure
de votre admission communiquées ci-dessous.

HOSPITALISATION
DE JOUR

HOSPITALISATION
COMPLETE

DATE :

HEURE :

En cas de problème, vous pouvez contacter le cadre de santé au 05 46 43 12 05.

AVANT VOTRE ADMISSION

Afin de préparer votre admission, nous vous proposons cette liste à cocher.

① Le jour de votre entrée, **au bureau des admissions**, nous vous demanderons :

	Votre carte d'identité.
	Votre carte vitale (ou attestation de couverture sociale : CMU, AME).
	Votre carte de mutuelle à jour.
	L'accord de prise en charge de votre mutuelle.
	Si vous avez été victime d'un accident du travail ou si vous êtes en maladie professionnelle, les feuilles remises par votre employeur.
	En hospitalisation complète, un chèque de caution de 90 €.

② **Si vous venez de votre domicile**, ces documents seront demandés par la secrétaire médicale ou l'équipe soignante :

	Une ordonnance récente et complète de votre traitement médicamenteux.
	Le dernier bilan sanguin en votre possession.
	Tout bilan, compte-rendu effectué par un professionnel de santé (cardiologue, kinésithérapeute, orthophoniste, ...).
	Tout examen complémentaire récent, en rapport avec votre pathologie.
	Autre :

③ **Dans votre valise**, pour votre rééducation ou réadaptation, il vous faudra :

	Des vêtements adaptés à la pratique d'exercices physiques y compris les chaussures pour les activités en intérieur.
	Des vêtements chauds, imperméables et des chaussures pour les activités en extérieur.
	Un maillot de bain, bonnet et serviette de bain pour la balnéothérapie.
	Tout matériel spécifique à votre état de santé (oxygène portable, appareillage nocturne, matériel orthopédique, canne, déambulateur, ceinture lombaire, ...)
	Autre :

INFORMATION TARIFAIRE à compter du 1^{er} août 2015

Voici les montants dont vous serez redevable à votre sortie.

Ticket modérateur :

Si vous n'êtes pas en pris en charge à 100% par l'assurance maladie, vous pourrez avoir à votre charge **20% du tarif d'une hospitalisation** ou **30% du tarif d'un examen ou consultation**.

Tarif de l'Assurance Maladie :

- consultation spécialisée : **25,00 €**
- bilan urodynamique : **177,25 €**
- hospitalisation complète : **246,69 € / jour**
- hospitalisation de jour : **284,39 € / jour**

Forfait journalier :

Toute personne en hospitalisation complète est redevable du forfait journalier de **18 € / jour** (montant pouvant être pris en charge par la mutuelle complémentaire).

Chambre individuelle :

Pour un meilleur confort, vous pouvez être hébergé(e) en chambre individuelle. Le tarif journalier de la chambre particulière est de 43 €. Selon la prise en charge de votre mutuelle, il vous restera à votre charge jusqu'à **15 € par jour (montant maximum)**.

MONTANT / JOUR RESTANT A VOTRE CHARGE EN FONCTION DE VOTRE MUTUELLE		Forfait journalier		Chambre particulière	
		Mutuelle	Reste à votre charge	Mutuelle	Reste à votre charge
Accord de prise en charge par la mutuelle	Prise en charge supérieure à 43 €	18 €	0 €	43 €	0 €
	Prise en charge inférieure à 43 €	18 €	0 €	28 à 42 €	1 à 15 €
Epuisement des droits – Absence de mutuelle Absence d'accord de prise en charge par la mutuelle Patients exonérés Art. 115		-	18 €	0 €	1 à 15 €
Situation économique du patient difficile (évaluée par l'Assistante Sociale)		Procédure d'échelonnement			

En cas de prêt de matériel spécifique, une caution de 120 € vous sera demandée.

Prestations hôtelières :

Nous proposons un certain nombre de prestations hôtelières qui seront **facturées à la consommation**.

TV / WIFI	Bouquet 1	Chaines TNT Haute Définition	3 € / jour
		Accès au réseau internet	15€ / semaine
	Bouquet 2	Bouquet 1 pour bénéficiaire de minima sociaux	1,50 € / jour
			7,50€ / semaine
	Bouquet 3	Bouquet 1 + Chaines groupe CANAL+ (CANAL + en clair / CANAL + Sport / Cinéma / Ciné + Premier)	4 € / jour
			20 € / semaine

BLANCHISSERIE	
Pantalon, jupe, chemisier, chemise, pull, pyjama, chemise de nuit	2,50 €
Tee-shirt	1,50 €
Sous-vêtements	0,30 €
Serviette de bain	1,50 €
Gant de toilette	0,50 €
Serviette de table	0,70 €

TELEPHONE	Coût unité taxation	0,16 €
------------------	---------------------	--------

HOTELLERIE	
Repas accompagnant	8,00 €

En cas de difficulté financière, signalez-le dès votre admission, votre dossier sera évalué par l'assistante sociale.

N° FINESS : 170780043
CODE DISCIPLINE : 178

Unité respiratoire

Dr CHABRY
Dr MORGADO
Dr CHARBIT

Tél : 05 46 43 92 86
Fax : 05 46 43 92 92
Mail : sec.respi@croix-rouge.fr

Cadre de santé : Rachel GUYOT

Unité locomoteur

Dr MEKLAT
Dr MOUSSAOUI

Tél : 05 46 43 12 05
Fax : 05 46 43 92 98
Mail : sec.loco@croix-rouge.fr

Cadre de santé : Hélène LAUNAY

Unité neurologie

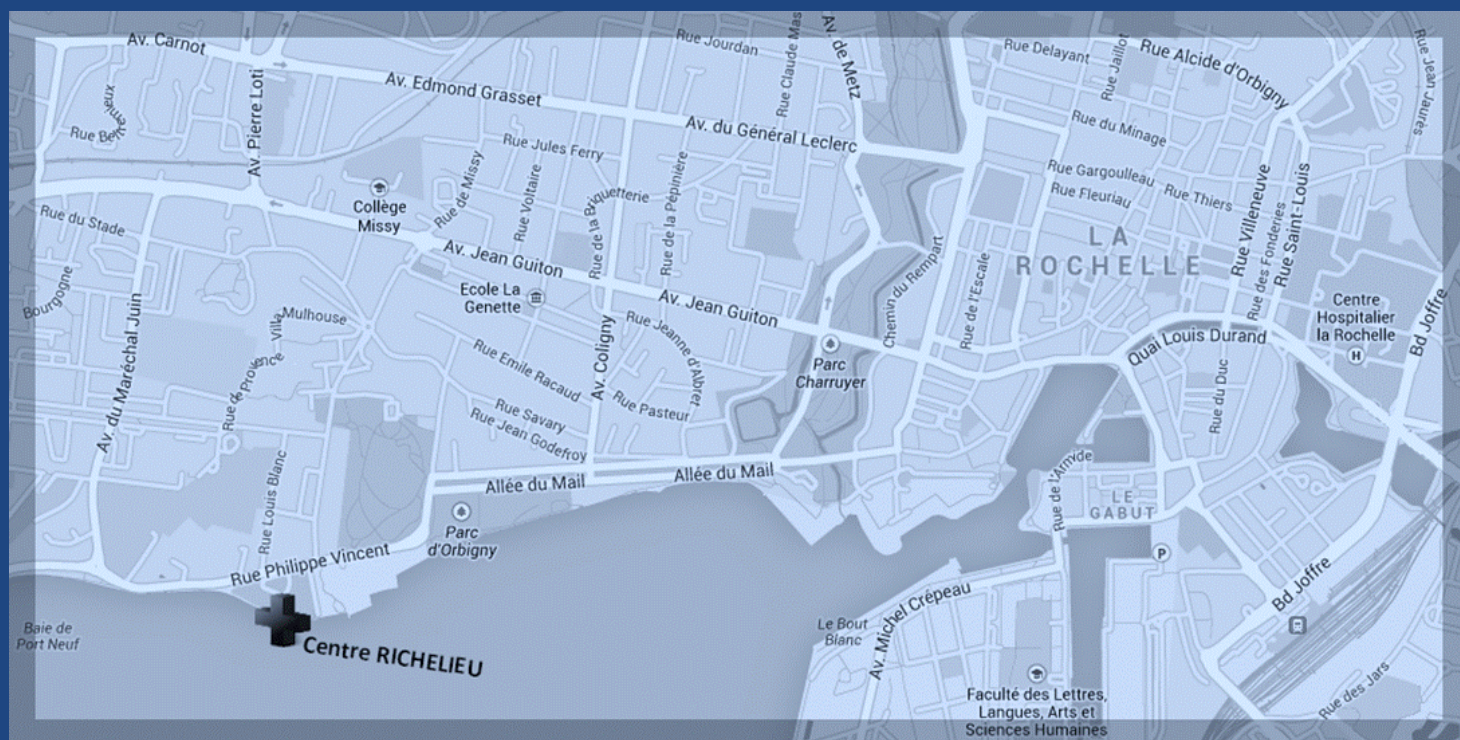
Dr FOUCAULT
Dr VISENTIN

Tél : 05 46 43 12 05
Fax : 05 46 43 92 96
Mail : sec.neuro@croix-rouge.fr

Cadre de santé : Catherine CADU

Situation géographique :

Le Centre Richelieu est situé en front de mer à deux pas de l'hyper centre de La Rochelle, dans un cadre naturel exceptionnel.



CENTRE RICHELIEU

Soins de suite et réadaptation spécialisés

37 Rue Philippe Vincent
17028 LA ROCHELLE Cedex 1

☎ 05 46 43 12 05

centre.richelieu@croix-rouge.fr